



Elargissement de la délégation d'actes infirmiers: des solutions en urgence mais dans le respect des métiers!

Hier après-midi nous avons appris l'existence d'une proposition de Loi visant à autoriser des personnes non légalement qualifiées à exercer, dans le cadre de l'épidémie COVID-19, des activités relevant de l'art infirmier. L'urgence est invoquée pour une adoption rapide de cette loi.

Une fois de plus, ce projet de Loi n'a fait l'objet d'aucune concertation sociale avec les interlocuteurs sociaux du secteur (travailleurs comme employeurs).

Nous avons immédiatement exigé une rencontre en urgence avec le cabinet du Ministre Vandenbroucke.

Ce matin, nous avons exprimé notre colère et notre incompréhension. Comment croire qu'une telle mesure puisse être entendue par les professionnels de la santé alors qu'ils n'ont toujours pas vu de concrétisation des annonces du politique ou de leurs revendications portées depuis tant d'années ?

Lors de la première vague, nous avions déjà demandé qu'un réel plan d'action soit élaboré afin de répondre dans les meilleures conditions et sur base volontaire à une situation de pénurie de professionnels en cas de 2ème vague. Notre objectif était que les travailleurs sur le terrain aient la garantie de pouvoir être remplacés si cela était nécessaire. Rien n'a été fait depuis mai. Nous sommes en plein cœur de la 2ème vague sans solution de secours.

Nous avons été porteurs de propositions constructives afin que ce projet de Loi soit amendé :

- augmentation de l'horaire des contrats à temps partiels;
- engagement sous contrat d'étudiants infirmiers en dernière année et que cette période puisse compter dans leur trajet scolaire;
- appel aux professionnels de la santé qui ont quitté la profession;
- revoir l'organisation du travail du personnel soignant en les déchargeant des tâches administratives et logistiques ;
- permettre l'engagement d'aides-soignant(e)s, infirmiers et infirmières qui voudraient prêter main-forte au secteur hospitalier mais n'y sont pas autorisés ... car ce sont des « sans-papiers » !

Nous exigeons qu'avant de se référer à des mesures ultimes touchant les métiers, que toutes les mesures soient prises pour garantir la sécurité et la qualité des soins aux patients et bénéficiaires. Par ailleurs, nous sommes en droit de nous demander à qui reviendrait la responsabilité juridique en cas d'erreur commise par ces travailleurs non-formés à l'art infirmier ? Mais également où va-t-on trouver le temps et le personnel pour former et encadrer ceux-ci...

Nous sommes conscient de la dégradation de la situation car nos délégués la vivent au quotidien avec les travailleurs. Pour nous, il est à la fois inutile et contreproductif d'augmenter les contraintes et le stress sur des travailleurs exténués, sous tension depuis si longtemps et désabusés.

Les travailleurs paient le prix fort des années d'austérité, des coupes sombres aveugles .

Le 1.2 milliard confirmé dans la déclaration gouvernementale est un premier pas. Un premier pas , pas un hasard, le fruit des luttes syndicales, le fait que personne n'oserait, en période de Covid, politiquement remettre en cause notre système de soins de santé et sa nécessité vitale.

Nous avons demandé de postposer le vote du texte proposé ce jour en urgence à la Chambre afin de nous laisser le temps de consulter nos instances.

Nous organisons dans les meilleurs délais une consultation pour obtenir un mandat des travailleurs du terrain !

Notre priorité est de tout faire pour soutenir les travailleurs et éviter l'effondrement du système de santé.

On ne lâche rien!

Contacts

Nathalie Lionnet (FR), Secrétaire fédérale SETCa

+32 478 38 70 22 | NLionnet@setca-fgtb.be

Jan Piet Bauwens (NL), Vice président SETCa

+32 475 93 43 46 | JPBauwens@bbtk-abvv.be

Yves Derycke (NL), Coördinator Gezondheidszorg ACOD

+32 486 51 33 85 | yves.derycke@cgspacod.be

Contact presse CGSP

Muriel Di Martinelli (FR), Secrétaire fédérale

+32 472 35 73 39 | muriel.dimartinelli@cgspacod.be

Contacts presse SETCa

Céline Boogaerts (FR), Presse et communication

+32 477 95 00 19 | CBoogaerts@setca-fgtb.be

Alissa De Ceuninck (NL), Pers en communicatie

+32 470 89 20 03 | ADeCeuninck@bbtk-abvv.be

Notre politique de confidentialité a été élargie et clarifiée. Elle explique comment nous appréhendons vos données à caractère personnel, du point de vue de la vie privée en général et en fonction du Règlement général européen sur la protection des données (GDPR) en particulier. Vous aimerez tout lire en détail ? Surfez sur www.setca.org/privacy.

SETCa | Rue Joseph Stevens 7 | 1000 Bruxelles

[Se désinscrire](#)

This email was sent to <>[Email](#)>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

SETCa-BBTK · Rue Joseph Stevensstraat 7/5 · Bruxelles/Brussel 1000 · Belgium